



**PREFECTURE
DE PARIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°75-2022-077

PUBLIÉ LE 28 JANVIER 2022

Sommaire

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris / Direction générale

75-2022-01-28-00003 - Arrêté directeur portant délégation de signature

à  Madame Laetitia BUFFET, directrice générale adjointe (1 page)

Page 3

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris

75-2022-01-28-00003

Arrêté directorial portant délégation de
signature à
Madame Laetitia BUFFET, directrice générale
adjointe

Arrêté directorial portant délégation de signature à
Madame Laetitia BUFFET, directrice générale adjointe

Le Directeur général
de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris

Vu le code de la santé publique, et notamment ses articles L.6143-7, L.6147-1, R.6147-2 et R. 6147-5,

Vu le décret n° 2020-10 du 7 janvier 2020 relatif à l'Assistance publique-hôpitaux de Paris,

Vu l'arrêté du premier ministre du 19 janvier 2022 plaçant Madame Laetitia BUFFET dans la position de détachement auprès de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, afin d'y exercer les fonctions de directrice générale adjointe, à compter du 17 janvier 2022,

ARRETE :

Article 1 : Délégation de signature est donnée à Madame Laetitia BUFFET, directrice générale adjointe, à l'effet de signer au nom du Directeur général de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris tous actes, arrêtés, décisions ou conventions relevant de la gestion de l'Assistance publique – hôpitaux de Paris.

Article 2 : L'arrêté directorial n°75-2020-11-23-008 du 23 novembre 2020 portant délégation de signature au directeur général adjoint, est abrogé.

Article 3 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la région d'Ile-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 28 JAN. 2022



Martin HIRSCH